



Minute sécurité Dispositif d'ancrage pour un travail en hauteur par une Entreprise Extérieure



Extraits Standard AMF Travaux en hauteur

L'entreprise propose l'emplacement sur lequel elle souhaite s'accrocher et le type d'ancrage à mettre en œuvre

C'est le DO AMF qui valide la structure d'accueil

C'est l'entreprise qui mettra en place le dispositif d'ancrage adapté et effectuera les vérifications nécessaires avant la première utilisation

Exemples de points d'ancrage



Ancrage vissé



Elingue d'ancrage



Ancrage bridé

Lien Standard
AMF Travaux en hauteur

[arcelormittal.sharepoint.com/sites/TV003F_AMF_securite/Documents/partages/Forms/AllItems.aspx?id=%2Fsites%2FTV003F_AMF_securite%2FDocuments%2FStandard%2FLes 4 standards AMF travail en hauteur%2Epdf&parent=%2Fsites%2FTV003F_AMF_securite%2FDocuments%2FStandard](https://arcelormittal.sharepoint.com/sites/TV003F_AMF_securite/Documents/partages/Forms/AllItems.aspx?id=%2Fsites%2FTV003F_AMF_securite%2FDocuments%2FStandard%2FLes%204%20standards%20AMF%20travail%20en%20hauteur%2Epdf&parent=%2Fsites%2FTV003F_AMF_securite%2FDocuments%2FStandard)

Règle d'Or N°2
J'utilise tous les moyens de
protection contre les chutes

